

# Synthèse 4 : L'économie du savoir.

## Références :

- Rapport du groupe présidé par VIGINIER (2002), *La France dans l'économie du savoir pour une dynamique collective*, Paris : Chapitres 1 ; 3 ; 7 ; 8.
- AMABLE, B. & ASKENAZY (2005), « Introduction à l'économie de la connaissance », in *Construire des sociétés du savoir*, UNESCO, Ed : UNESCO : 1-21.
- PESQUEUX (2009), *L'économie du savoir : transfert de connaissances et de compétences*, HAL (archives-ouvertes.fr), Fès, Maroc : 1-21.
- CASPAR (2014), « Éditorial. Times are changing... », *Savoirs* 2014/1 (n° 34), Paris, p. 7-8.
- BOUCHEZ (2014), « Autour de « l'économie du savoir » : ses composantes, ses dynamiques et ses enjeux », *Savoirs* 2014/1 (n° 34), Paris, p. 9-45.

## Sommaire

Références : .....	1
Sommaire .....	1
Introduction.....	2
L'économie de la connaissance : une nouvelle croissance. ....	2
Définition de la connaissance.....	2
Qu'est-ce que l'économie de la connaissance. ....	3
Les enjeux pour la croissance. ....	3
Les outils.....	4
La formation actuelle. ....	4
Les enjeux d'une gestion collective. ....	4
La nécessité du partage.....	5
Les nouvelles technologies. ....	5
Utilités. ....	6
Paradoxes et Limites .....	6
Les risques et limites de l'économie de la connaissance. ....	6
Les limites de l'économie de la connaissance.....	6
Les pertes de connaissances et compétences.....	6
Par la privatisation du savoir. ....	7
Par la marchandisation du savoir.....	7
La perte de compétitivité .....	7
Conclusion. ....	7

## Synthèse rédigée par Roselyne Martin.

### *Introduction*

On assiste actuellement à un phénomène d'intellectualisation de la production. La société bascule progressivement du monde industriel vers un mode plus immatériel. Ces changements entraînent le développement d'une économie de la connaissance qu'il convient de délimiter avant de voir quelles peuvent en être les limites.

### *L'économie de la connaissance : une nouvelle croissance.*

D'après Charpin (2002) on assiste à une évolution de l'économie européenne. Celle-ci ne dépendrait plus des colonies comme aux 19<sup>e</sup> siècle mais des savoirs et des compétences. Des changements structurels mettent en avant le rôle de l'innovation et de la connaissance. L'accumulation de savoir et sa mobilisation rapide devient un enjeu majeur pour la compétitivité. Cependant la connaissance reste difficile à définir.

### *Définition de la connaissance.*

Pour Vignier (2002), quand on parle de connaissance cela concerne a priori toutes les connaissances produites et utilisées dans les activités économiques. Souvent dans les définitions qui ont été apportées par des auteurs ou groupes de recherches précédents, la définition de la connaissance se limite à un domaine particulier. D'après l'auteur, cette focalisation se fait en général sur un seul domaine technologique mais cela pose problème car même la définition de la technologie ne fait pas l'unanimité.

Vignier nous invite également à faire une distinction entre connaissance et information. Tout comme Bouchez (2014) il met en avant le fait que pour les anciens auteurs et théoriciens de l'économie la connaissance est souvent assimilée à de l'information. Cependant, dès les années 1970 il semblait évident que la connaissance n'est pas un bien comme les autres réductible à une marchandise. Pour effectuer cette distinction Vignier et Bouchez se basent sur trois propriétés de la connaissance qui doivent permettre de la distinguer : elle est difficilement contrôlable, elle est un bien non rival (c'est-à-dire qu'elle ne se détruit pas par l'usage) et enfin elle est cumulative. Enfin, il existe un dernier point qui permet de différencier connaissance et information, cette dernière existe indépendamment des individus alors que la connaissance est attachée aux individus.

Pour Pesqueux (2009), la connaissance serait aussi considérée comme une composante de la compétence. Pour lui, la connaissance est le plus souvent détenue individuellement. Et elle se distingue de la compétence qui est un savoir agir. Connaissance et compétence partageraient cependant la faculté de ne pas se détériorer avec l'usage.

### *Qu'est-ce que l'économie de la connaissance.*

Les changements structurels dans l'économie sont propres à l'époque contemporaine. Ils amènent d'après Vignier (2002) une nouvelle vision qui est à la fois une discipline de l'économie et un phénomène à part entière. Le principal problème économique qui serait lié à la connaissance serait celui de sa reproduction. La connaissance doit obligatoirement passer par un processus d'apprentissage afin de pouvoir se développer. Son rôle particulier amène l'auteur à distinguer trois approches complémentaires de l'économie de la connaissance. Une approche pourrait être centrée sur l'innovation, notamment sur l'accélération du rythme des innovations mais elle reste difficile à valider. Une seconde approche se base sur le mode de production du savoir qui est caractérisée par un changement dans le mode de production de la connaissance. Enfin, une dernière approche est centrée sur les externalités de la connaissance. Ces externalités sont liées à une croissance massive des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Pour Caspar (2014), c'est le développement d'une nouvelle culture qui amène un changement profond dans nos façons de penser, de travailler et de vivre. De fait, nos rapports avec les savoirs ont été modifiés au point d'imaginer une nouvelle société. Les objectifs et les valeurs de cette société ont été eux-mêmes bouleversés par la transformation vers une économie de la connaissance. Dans cette économie, la connaissance tient une place centrale dans les processus de production d'après Bouchez (2014). L'économie du savoir reposerait sur une dynamique interactive entre trois pôles mais cette dynamique repose aussi sur un équilibre fragile.

Pour Amable et Askenasy (2005), l'attention récente portée à l'économie de la connaissance partirait du constat que certaines activités immatérielles liées à la recherche et à l'éducation tendraient à prendre une importance croissante dans l'économie mondiale. Pour eux, l'objectif de l'économie de la connaissance serait de dépasser la préoccupation majeure des économistes pour les biens matériels. L'économie de la connaissance se définit avant tout comme l'analyse d'un stade particulier du capitalisme. En théorie, elle n'exige pas un modèle unique mais nécessite de poursuivre un effort dans l'éducation générale et technique. Une de ses caractéristiques est qu'elle permet un accroissement considérable des possibilités de codification de l'information.

### *Les enjeux pour la croissance.*

Pour Vignier (2002) les processus de croissance s'accélèrent et on assiste actuellement à une frénésie de production. Les enjeux majeurs de la compétitivité et de l'emploi passent par l'accumulation de savoir. Pourtant cette vision de l'économie divise. Certains théoriciens y voient une rupture, un déséquilibre passager, pour d'autres théoriciens, il s'agit d'une continuité, les transformations de l'économie marquent l'avènement d'un nouveau mode de

développement. Bouchez (2014) qualifie ce nouveau régime de croissance économique de capitalisme cognitif.

Pour Pesqueux (2009), l'économie de la connaissance fait entrer la compétition entre les entreprises dans une nouvelle dimension. Les connaissances sont alors considérées comme un avantage concurrentiel. Pour Caspar (2014), elles sont à l'origine du développement d'une nouvelle culture qui nous change profondément nos façons de penser, de travailler et de vivre et qui modifie également nos rapports aux savoirs. Amable et Askenasy (2005) montrent qu'un changement structurel est en cours dans les économies développées. On assiste à une réorientation des activités de productions vers des activités de création, d'utilisation et de diffusion de nouvelles connaissances.

#### *Les outils.*

L'éducation et la formation tiennent une place prépondérante dans l'économie de la connaissance. Elles sont aidées par les technologies de l'information et de la communication dont l'usage peut toutefois être modéré.

#### *La formation actuelle.*

Vignier (2002) part du constat que la population active a vu son niveau de formation s'élever au cours des dernières décennies avec l'allongement de la durée de la formation initiale. Cependant, la formation scolaire reste dominante, au détriment d'autres formations. D'après lui, le système actuel fonctionne au détriment des moins qualifiés. L'accès aux formations est inégalitaire, ainsi un salarié qualifié aurait moins d'être formé qu'un chômeur.

Vignier constate également un paradoxe dans la formation. L'enseignement professionnel dispensé par le système scolaire français tendrait à suivre une logique de déprofessionnalisation. L'accent est mis sur les enseignements généraux au détriment des enseignements techniques et professionnels.

Bouchez (2014) pour sa part, constate qu'il existe une relative imperméabilité entre les champs économique et pédagogique ce qui serait contre-productif pour la formation.

D'après Vignier (2002) ces constats amènent à une nécessaire réforme de la formation en continu. La formation tout au long de la vie dont la Commission européenne a fait l'une de ses priorités propose de concevoir autrement la formation.

#### *Les enjeux d'une gestion collective.*

Pour Vignier (2002), réguler la formation initiale passe forcément par la concertation avec le monde de l'entreprise. Cette vision est confortée par Bouchez (2014) pour qui l'entreprise constitue un espace approprié de formalisation. La formation doit être replacée dans un ensemble plus général. Elle doit se replacer dans le contexte des transformations de la gestion

de l'emploi et de l'organisation du travail induits par la nouvelle économie. Il prend pour exemple la France qui d'après lui ne favorise pas assez la dimension collective du savoir. Pour lui, la culture de la coopération et des réseaux fait défaut à la France et à terme cela pourrait lui porter préjudice.

Il est rejoint par Pesqueux (2009) pour qui la mise en place d'un management de la connaissance pourrait permettre sa création. Il émet toutefois une critique. Une politique de gestion collective tendrait à uniformiser les rapports qui s'établissent avec les institutions intermédiaires. La pérennité de la connaissance résiderait dans son usage.

Pour Amable et Askensay (2005), une organisation globale du travail semble jouer un rôle essentiel dans l'économie de la connaissance. Pesqueux (2009) partage leur point de vue selon lequel, en raison de la difficulté croissante à maîtriser l'ensemble des connaissances qui pourraient affecter la productivité des firmes, ces dernières cherchent à se spécialiser en fonction des connaissances et des compétences qu'elles dominent, et à partir desquelles elles peuvent maintenir leur position concurrentielle. D'après eux, on assiste à un phénomène de regroupement et de concentration des activités intensives en connaissances. Les firmes se centrent autour d'un cœur de métier.

#### *La nécessité du partage.*

Cette tendance au regroupement autour de certaines activités serait lié d'après Vignier (2002) à une difficulté à transférer certaines connaissances. Ce phénomène tendrait également vers la complexification croissante des processus de création des connaissances et surtout à la fragmentation du savoir.

Toujours d'après Vignier (2002), le développement du travail en réseau serait nécessaire à la gestion des connaissances et des compétences. L'avenir de cette gestion repose en grande partie sur la construction d'une vision commune et d'une réelle collaboration. Pour Pesqueux (2009) le partage des connaissances permettrait également de réduire la dépendance cognitive qu'il peut exister dans des groupes où aucun échange n'est réalisé. Ainsi, des réseaux de travailleurs issus d'une même profession seraient plus à même de se croiser, d'échanger et d'interagir entre eux d'après Bouchez (2014). Des gains respectifs réciproques seraient possibles également dans des échanges induits par une diversité sectorielle. Toujours d'après Bouchez cela permettrait de favoriser l'innovation et ces deux conceptions des échanges ne s'excluraient pas mutuellement elles seraient complémentaires.

L'économie de la connaissance implique selon Amable et Askenasy (2005) un dépassement de la séparation entre les organisations qui découvrent les connaissances et celles qui les appliquent. Elle permettrait un mode d'organisation des réseaux et ceux-ci tendraient à se substituer aux catégories plus classiques d'organisation des marchés.

#### *Les nouvelles technologies.*

### *Utilités.*

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) permettent de systématiser l'accumulation du savoir. D'après Vignier (2002), elles facilitent l'intégration des connaissances et leur mobilisation. Et surtout elles permettent d'accéder plus vite aux connaissances et aux compétences.

Pour Amable et Askenasy (2005) les entreprises conjuguant une nouvelle organisation du travail avec l'usage des TIC bénéficieraient de performances supérieures aux entreprises se contentant d'investir dans ces technologies. De plus, les TIC permettraient d'accroître l'échange d'information et l'efficacité du processus d'innovation. Enfin, elles faciliteraient la production de connaissance.

### *Paradoxes et Limites*

Même si elles ont leur utilité, les TIC n'échappent pas à un certain nombre de paradoxe et de limites. D'après Vignier (2002), elles ne permettent pas à elles seules de susciter un apprentissage collectif. La gestion des savoirs ne peut pas reposer uniquement sur une approche technique.

D'après Amable et Askenasy (2005) présentent d'autres limites. Ainsi, les TIC, même si elles interviennent aussi bien dans la production de biens que dans celle de connaissances, présentent une forte obsolescence. Pour les pays du Sud, cette obsolescence des technologies commande de ne pas concentrer l'ensemble de l'effort national sur les TIC.

### *Les risques et limites de l'économie de la connaissance.*

#### *Les limites de l'économie de la connaissance.*

Malgré une croissance et un impact considérable sur nos modes de vie, Amable et Askensay (2005) apportent quelques limites à l'économie de la connaissance. Tout d'abord la réflexion économique ne considère pas que l'économie est fondée sur la connaissance seulement depuis les années 1990 comme certains travaux tendraient à le faire croire. Cette réflexion est beaucoup plus ancienne. Une deuxième limite tient au fait qu'il faudrait pouvoir séparer clairement connaissance et capital, ce qui n'est pas le cas actuellement. Ensuite, si TIC facilitent la production de la connaissance cette dernière ne connaît pas toutefois une croissance nette de ses performances. Enfin, sous la forme de la diffusion des technologies de l'information, l'économie de la connaissance est présentée comme une clef possible de développement rapide des pays en voie de développement. Cependant cette possibilité est liée aux TIC qui présentent elles-mêmes des restrictions.

#### *Les pertes de connaissances et compétences.*

### *Par la privatisation du savoir.*

---

Il existe d'autres pistes de restrictions à l'économie du savoir. Pour Caspar (2014), la marchandisation et la privatisation du savoir qui vont croissant constituent aujourd'hui le plus grand des risques associés à l'économie de la connaissance.

Pour Bouchez (2014), les possibilités de mise en perspective passent par la privatisation du savoir. Ce développement de la privatisation du savoir pose le problème de la propriété intellectuelle.

### *Par la marchandisation du savoir.*

---

D'après Bouchez (2014), seul le pôle des finances est susceptible de fournir les capitaux nécessaires et de valoriser le pôle du savoir dans une perspective marchande. Il existe aussi d'après lui des risques inhérents à une surélévation boursière excessive. Le risque est de se retrouver de nouveau dans des situations d'éclatement de la bulle boursière avec tous les dommages et les déséquilibres que cela peut entraîner.

### *La perte de compétitivité*

---

Un autre risque lié à l'économie de la connaissance est la perte de compétitivité des entreprises. D'après Vignier (2002), la compétitivité d'une entreprise repose sur les compétences de ses ressources humaines. L'amélioration des performances des PME passe par gestion des connaissances. Or les entreprises ont tendance à se concentrer autour d'une seule activité. Le risque est grand en cas de départ du dépositaire du savoir.

### *Conclusion.*

---

L'économie de la connaissance a connu une forte croissance ces dernières décennies du fait du développement de technologies qui ont permis la diffusion des savoirs. Toutefois si cette croissance ne s'accompagne pas de changements en profondeur des institutions de formation le risque est de perdre le bénéfice des TIC et surtout au passage une perte des connaissances et compétences.